

# le mag'

Le magazine de votre agglomération

# 13

Hiver 2024

+ SUPPLÉMENT DÉCHETS

En 2024, il va  
y avoir du sport



Terre  
de Provence  
agglomération



Barbentane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane - Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières



## Grand angle

Le casse-tête des logements sociaux



## Zoom sur...

Plan de lutte contre les frelons  
asiatiques et orientaux



## Tourisme

Un territoire toujours plus  
attractif

## SOMMAIRE



## Restons CONNECTÉS et INFORMÉS

### Abonnez-vous aux infolettres de Terre de Provence

inscrivez votre adresse mail  
directement en bas de page des  
sites :

<https://myterredeprovence.fr/>

<https://terredeprovence-agglo.com/>

<https://eaux-terredeprovence.fr/>



### Suivez-nous

terredeprovenceaggloeration

terredeprovencetourisme

regiedeseauxterredeprovence

### Vous recherchez un emploi ?

Terre de Provence recrute !

N'hésitez pas à transmettre  
vos candidatures à

recrutements@terredeprovence-agglo.  
com

## SOMMAIRE

### EN DIRECT DES COMMUNES > 4

Cérémonies des voeux 2024

### C'EST VOTÉ > 5

### GRAND D'ANGLE > 6

Le casse-tête des logements sociaux

### L'AGGLO EN ACTIONS > 7

Le programme « habiter mieux en  
terre de provence » a fêté son premier  
anniversaire

Des ateliers de sensibilisation pour  
« le vivre mieux »

Rakia Sabar, chargée de la prévention  
de proximité

Le numérique pour tous

Luttons contre les frelons asiatiques  
sauvons nos abeilles

### DOSSIER > 11

Tourisme, un territoire toujours  
plus attractif

### L'AGGLO EN ACTIONS > 15

La maison de l'entrepreneur fête ses 10  
ans !

Un appel à projets pour soutenir les ac-  
teurs locaux

Salon de l'emploi : 20 ans ça se fête !

La zone d'activités des iscles fait peau  
neuve

Pôle mobilité décarbonée

Une aide pour l'achat d'un récupérateur  
d'eau

Terre de provence vous accompagne à la  
sobriété énergétique

Bâtiments tertiaires décret bacs et  
opportunité de financement

Mise en place des biodéchets à la source  
Sécurisation des déchetteries

### EN BREF > 22

Régie des eaux

### EN DIRECT DES COMMUNES > 23

JO 2024, il va y avoir du sport  
en terre de provence



5 juin 1999 – Première fête de la  
Communauté de Communes Rhône Alpilles  
Durance avec, de gauche à droite :  
Max Gilles, Anne-Marie Bertrand, Michel  
Pécout, Jacqueline Cornillon, Hubert Ginoux

## HOMMAGE

En janvier dernier, j'ai appris avec tristesse la disparition de Jacqueline CORNILLON, maire de Maillane et 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance de 1996 à 2001.

Elle a joué un rôle essentiel dans la création de la Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance en 1996, aux côtés d'Anne-Marie Bertrand, de Max Gilles, d'Hubert Ginoux et de Michel Pécout.

Elle restera dans nos esprits comme une figure déterminante dans le développement et la

préservation de nos traditions.

Son engagement envers notre territoire et son attachement à la culture provençale lui ont valu d'être honorée au rang de Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole et Félibre.



### Corinne CHABAUD

Présidente de Terre de Provence Agglomération  
Maire de Mollégès  
Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

## Au nom du bon sens

Revenir aux fondamentaux. Quand le monde ne tourne plus vraiment rond, que les politiciens s'agitent pour soigner leur image, que les idées se bousculent dans les hautes sphères pour mieux s'écraser sur le terreau de la vie réelle... il ne reste d'autre alternative que celle de revenir aux fondamentaux. Ce bon sens que nous tentons de cultiver en Terre de Provence, au quotidien, contre vents et marées.

Rien n'est jamais acquis, mais nos efforts pour favoriser l'accueil des entreprises, développer l'attractivité touristique, améliorer l'accessibilité au logement, encourager les projets de la jeunesse, accompagner la transition numérique pour les anciens, ou encore préserver l'environnement et le cadre de vie sont sincères. En tant qu'élus de terrain, il n'y a pas un jour qui passe sans que nous ne soyons rattrapés par la réalité.

Ce 13<sup>ème</sup> numéro du Mag' de votre Agglo évoque nos champs d'action pour imposer Terre de Provence dans le paysage local. Nous agissons aux côtés des treize communes, portons des projets pour le territoire et sommes déterminés à devenir un acteur incontournable.

“

**Non aux lignes à très haute tension dans le Pays d'Arles.  
Oui à la poursuite du chantier de la LEO autour d'Avignon.**

”

Voilà pourquoi, dernièrement, nous avons apporté un soutien inconditionnel aux habitants du Pays d'Arles menacés par la création d'une ligne électrique aérienne à très haute tension (400 000 volts). Une prise de position commune

qui n'est pas sans rappeler notre solidarité envers le monde agricole qui souffre en silence depuis de trop longues années.

Dans ce monde en perpétuel mouvement, pour le meilleur et pour le pire, nous refusons d'être des faire-valoir et à ce titre, nous afficherons une fermeté exemplaire pour poursuivre le chantier de la LEO (Liaison Est-Ouest). Si les élus du Grand Avignon ont acté le contournement routier par le Nord des Bouches-du-Rhône, notre position n'a jamais varié. Avec le soutien du Département, nous refusons en bloc cette hypothèse pour conserver notre qualité de vie.

Sur ce sujet comme sur d'autres, nous ne dérogerons pas à la règle de servir le public. Il en va de notre crédibilité, de notre parole donnée aux habitants de Terre de Provence. Loin des postures affichées ici et là, nous travaillons pour la postérité. Avec humilité et combativité... au nom du bon sens.



## EN DIRECT DES COMMUNES : CÉRÉMONIES DES VOEUX 2024

“

Le marathon des cérémonies de voeux à la population s'est prolongé tout le mois de janvier pour s'achever à Mollégès, en présence de Martine Vassal, la présidente du Conseil départemental, toujours présente pour soutenir les projets de notre territoire.



Voeux de Michel GAVANON,  
Maire d'EYRAGUES - 15.12.2023



Voeux de Serge PORTAL,  
Maire d'ORGON - 04.01.2024



Voeux de Marcel MARTEL,  
Maire de CHÂTEAURENARD - 06.01.2024



Voeux d'Yves PICARDA,  
Maire de ROGNONAS - 07.01.2024



Voeux de Daniel ROBERT,  
Maire de SAINT-ANDIOL - 11.01.2024



Voeux d'Eric LECOFFRE,  
Maire de MAILLANE - 12.01.2024



Voeux de Georges JULLIEN,  
Maire de NOVES - 13.01.2024



Voeux de Michel PECOUT,  
Maire de GRAVESON - 14.01.2024



Voeux de Gilles MOURGUES,  
Maire de CABANNES - 19.01.2024



Voeux de Jean-Louis LEPIAN,  
Maire de PLAN D'ORGON - 20.01.2024



Voeux de Jean-Marc  
MARTIN-TESSIERE, Maire de VERQUIÈRES  
21.01.2024



Voeux de Jean-Christophe DAUDET,  
Maire de BARBENTANE - 26.01.2024



Voeux de Corinne CHABAUD,  
Maire de MOLLEGES - 27.01.2024



Martine VASSAL, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône,  
Stéphane LE RUDULIER Sénateur, Lucien LIMOUSIN, Vice-Président du Département des  
Bouches-du-Rhône, et les Maires de Terre de Provence



# Les élus du conseil communautaire ont voté !

C'EST VOTÉ

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération.

Les séances sont ouvertes au public.

Extrait des décisions des 6 derniers mois.



## Approbation et signature du contrat Régional « Nos territoires d'abord » du Pays d'Arles pour la période 2023-2028

La Région a mis en place un nouveau format de politique contractuelle regroupant les dispositifs régionaux dans un cadre unique au bénéfice des territoires et de leurs habitants, le contrat régional « Nos Territoires d'abord ».

Ce nouveau cadre de contractualisation prend la suite des contrats Régionaux d'Equilibre Territorial (CRET)

La Région accroît ainsi son effort en faveur de la lutte contre le changement climatique et son soutien en faveur de projets vertueux et conformes au Plan climat «Gardons une COP d'avance», en octroyant un financement de 19 814 795 € pour soutenir 26 projets.

En Conseil Communautaire du 14 décembre 2023, Terre de Provence a décidé de s'inscrire dans le contrat « Nos Territoires d'Abord » du Pays d'Arles réunissant outre la communauté, le PETR (Pôle d'équilibre Territorial et Rural), la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles.

La communauté d'agglomération Terre de Provence est compétente en matière de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) pour laquelle elle a délégué au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) certaines missions.

## Approbation du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) Durance 2024 - 2030

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance propose de conduire sur 2024-2030 une nouvelle démarche de prévention des inondations à l'échelle du bassin versant de la Durance dans le cadre d'un Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI).

En séance du 21/09/2023, le conseil communautaire a validé la participation de Terre de Provence à cette démarche et a approuvé le programme d'actions décliné pour notre territoire en 10 actions définies selon les 4 axes thématiques suivants :

**Axe 1 :** amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

**Axe 2 :** surveillance, prévention des crues et des inondations

**Axe 3 :** alerte de la gestion de crise

**Axe 4 :** gestion des ouvrages de protection hydraulique

Le coût global des actions proposées sur le territoire de Terre de Provence est estimé à 4 346 000 € dont 3 700 000 € pour la réalisation de travaux de protection.

La part d'autofinancement pour Terre de Provence s'élève à 1 660 200 €

## Prise en charge des enjeux inondation sur les communes de Noves et de Châteaurenard

Le SMAVD est en charge de la réalisation d'un schéma permettant de définir une stratégie pour prévenir les inondations, restaurer le milieu aquatique et programmer des travaux de réduction du risque sur le bassin versant de l'Anguillon.

C'est dans ce cadre qu'une étude sur le fonctionnement en crue du bassin versant de l'Anguillon notamment les débordements de cours d'eau est programmée au PAPI Durance 2024-2030.

La Communauté ainsi que les communes ont convenu qu'une extension de l'étude sur le cours d'eau était vraisemblablement opportune pour :

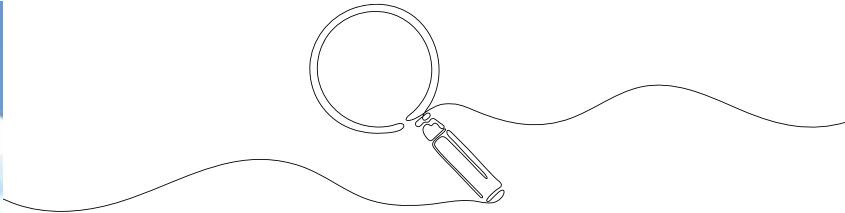
**Noves :** clarifier les causes des inondations par le ruissellement rural et pluvial urbain se produisant sur le centre village de Noves au niveau de roubines, canaux de drainage et d'irrigation se rejetant in fine dans l'Anguillon.

**Châteaurenard :** clarifier les conditions de débordement du Réal dans la traversée de Châteaurenard étant entendu que ce canal est alimenté par l'Anguillon dans sa partie Est et par une série d'apports issus du pluvial urbain et du ruissellement généré par les bassins versant interceptés dans la partie Ouest de la ville.

Le coût de chaque étude hydraulique est estimé à 60 000 € HT.

L'agglomération financera ces deux études complémentaires à hauteur de 50%.





## LE CASSE-TÊTE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Huit communes de Terre de Provence doivent disposer de 25 % de logements sociaux, comme l'impose l'article 55 de la loi SRU. Une pression supplémentaire pour les maires, soumis à de fortes contraintes territoriales et à de lourdes pénalités financières s'ils n'atteignent pas cet objectif.

### EXPLICATIONS.

#### La loi « SRU » comme toile de fond      Avant la loi « 3DS »

Il y a 23 ans, en décembre 2000 et au terme de débats houleux, a été adopté un texte complexe qui a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France : la loi Solidarité et renouvellement urbain, dite « loi SRU ». Rectifiée depuis, son célèbre article 55 impose aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux d'ici 2025, sous peine de sanctions financières prélevées chaque année par l'Etat.

Sur le territoire de Terre de Provence, sept communes (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Gravesson, Nove et Rognonas) sont concernées et se sont vues fixer un objectif de 25% de logements sociaux. Plan d'Orgon vient s'ajouter à cette liste, avec des objectifs adaptés, car la population de la commune a dépassé le seuil des 3 500 habitants lors du dernier recensement.

Sur la base de la seule loi SRU, les communes ne devaient plus se voir fixer d'objectifs de construction de logements sociaux et ne pouvaient donc plus être sanctionnées après 2025, car elles étaient censées avoir atteint le taux cible. Or, selon un bilan réalisé en 2020, seules **34% des communes SRU sur l'ensemble du pays ont atteint leur objectif**. Face à ce constat, afin de conforter et d'inscrire dans le temps le taux cible fixé par la loi SRU, la loi dite « loi 3DS » a supprimé l'échéance de 2025. Elle fixe de nouveaux objectifs de rattrapage glissants et les communes n'atteignant pas leurs objectifs continueront d'être prélevées tant que le taux cible ne sera pas atteint.

#### Des sanctions financières importantes et des contraintes territoriales face à un objectif inatteignable

Aujourd'hui, tout comme deux tiers des communes françaises soumises à la loi SRU, les huit communes de

Terre de Provence concernées n'atteignent pas leur objectif de logements sociaux. Pourtant, en 2022, le parc social s'élèvait à **2 400 logements répartis sur l'ensemble du territoire** : les treize communes ont apporté leur contribution à cet effort. Soulignons le volontarisme des petites communes (Maillane, Mollégès, Orgon, Saint-Andiol et Verquières).

Dans le même temps, la consommation foncière est de plus en plus contrainte par l'application de divers textes et plans : pour n'en citer qu'un exemple, le plan de prévention du risques inondations (PPRI) Basse Vallée de la Durance a gelé l'enveloppe urbaine de six communes SRU, ne leur laissant plus aucune possibilité de développement.

Malgré ces incohérences et la solidarité intercommunale, depuis 2014, **presque 4 897 000 € ont été prélevés par l'État aux communes concernées, et sont venus amputer chaque année les budgets communaux, déjà contraints**.

# LE PROGRAMME « HABITER MIEUX EN TERRE DE PROVENCE » A FÊTÉ SON PREMIER ANNIVERSAIRE

## BILAN

### Un formidable levier pour soutenir l'économie locale

L'accompagnement et les visites des logements par les techniciens de Soliha ont abouti à **41 demandes de subventions déposées** auprès de l'Anah et des collectivités locales pour un total de **950 000 € TTC de travaux** répartis sur 12 communes.

**103 000 € de subventions** ont été versés aux 10 projets réalisés dans l'année **avec un taux moyen de subvention de 81 %** toutes cibles confondues (amélioration de la performance énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et rénovation de logement destiné à la location).

### A NOTER

55 % des entreprises retenues pour effectuer les travaux sont situées sur le territoire de Terre de Provence.

### 356 personnes reçues en 2023 pour bénéficier de l'accompagnement gratuit de Soliha

Le dispositif ne se limite pas au versement de subventions. Soucieux des difficultés que peuvent rencontrer les administrés dans le paysage complexe des aides à la rénovation, les élus ont souhaité mettre en place un accompagnement gratuit, de qualité ouvert à tous les propriétaires. Entièrement financé par la Communauté d'Agglomération, des permanences mensuelles avec ou sans rendez-vous sont organisées dans chaque mairie (exceptée Verquières, permanence à Saint-Andiol).



Georges JULLIEN  
Vice-Président de Terre de Provence  
agglomération délégué à l'Habitat

Dans un contexte de tension sans précédent sur le marché immobilier, la Communauté d'Agglomération a fait le choix en 2022 d'aider ses habitants à améliorer leur logement en mettant en place un programme d'intérêt général (PIG).

La forte mobilisation de plusieurs partenaires (l'Agence nationale de l'habitat ou Anah, la Région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et les treize communes-membres) a permis de dégager une enveloppe de 6 millions d'euros mise à disposition des propriétaires, pour améliorer leur cadre de vie tout en s'inscrivant dans une démarche de transition énergétique.



# DES ATELIERS DE SENSIBILISATION POUR «LE VIVRE MIEUX»

Outre l'Action sociale, illustrée par le soutien aux structures d'accompagnement de la jeunesse, le Pôle Cohésion Sociale pilote la Politique de la Ville du territoire, qui se traduit sur le terrain par le Contrat de Ville.

Sur le territoire de Terre de Provence et dans le cadre du Contrat de Ville, l'association pour l'Éducation à l'Environnement et à la Citoyenneté (AEEC) propose à Orgon depuis mars 2023 des actions de sensibilisation des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) à l'alimentation durable, ainsi qu'un système de commandes groupées de denrées alimentaires en vrac issues de l'agriculture biologique et raisonnée locale et paysanne à prix coûtant.

L'accès à ces denrées est accessible à tous, que l'on réside en Quartier Prioritaire de la Ville ou non, à Orgon ou en périphérie, sur inscription auprès du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).



## La santé, une priorité pour tous

Dans le cadre du Contrat de Ville, le Plan Local de Santé Publique va être reconduit pour la période 2024-2030.

Jusque-là, Terre de Provence agglomération intervenait autour de cinq thématiques :

Ce système de commandes groupées en vrac est en cours de déploiement sur Châteaurenard.

Parallèlement, l'association conçoit et anime, des ateliers d'information et des ateliers cuisine accompagnés de dégustation autour de l'équilibre alimentaire coanimés par une diététicienne auprès des habitants des QPV de Châteaurenard et Orgon.

Ainsi, s'est déroulé le 1<sup>er</sup> décembre dernier à l'Espace de Vie Sociale d'Orgon un atelier cuisine pour informer des dangers du sucre et apprendre à proposer une cuisine gourmande pour toute la famille sans trop sucrer.

Le 7 décembre s'est déroulé à l'Espace de Vie Sociale de Châteaurenard un atelier intitulé « manger mieux sans dépenser plus ».



Espace de Vie Sociale - Châteaurenard

- ACHATS EN VRAC
- Info et inscription
- Ariel MARTINEZ
- ariel-paysdarles@vrac-asso.org

## MAIRE - EDUCATION NATIONALE - JUSTICE

### Quelle collaboration pour faire respecter l'obligation scolaire et la tranquillité publique ?



Sur proposition de l'Inspection de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône, Terre de Provence a organisé une table ronde pour rappeler les pouvoirs de police du maire et le partage des responsabilités en matière de suivi de l'obligation scolaire. Le témoignage de Lucien LIMOUSIN, maire de Tarascon, a démontré toute l'efficacité des

De nouveaux axes de réflexion seront prochainement proposés. A suivre...

rappels à l'ordre et mesures d'accompagnement socio-éducatif prononcés dans le cadre d'une Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique. Les échanges ont permis de recenser les mesures pouvant être mises en œuvre dans le cadre de la prévention de l'absentéisme, du décrochage et de l'évitement scolaire.

# RAKIA SABAR, CHARGÉE DE LA PRÉVENTION DE PROXIMITÉ INTERCOMMUNALE

Pôle « Cohésion Sociale »

06 18 41 06 20 - rsabar@terredeprovence-agglo.com

## Quelles sont vos missions ?

Mon cœur de métier est d'accompagner un jeune et sa famille pour l'aider dans la construction de son parcours de vie. Souvent, ce sont des acteurs de terrain ou les établissements scolaires qui nous mettent en contact quand ils constatent des signes de décrochage. L'approche se veut globale, les parents apprécient les conseils qui sont formulés. Pour les adolescents, jeunes adultes, je les accompagne dans leur émancipation et la construction de leur autonomie, notamment par l'accès au droit. Ce travail de prévention de proximité est possible grâce aux orientations des partenaires des 13 communes : les établissements scolaires, les CCAS, etc. Les parents et les jeunes majeurs peuvent me contacter directement par mail ou téléphone.

## Vous intervenez aussi sur des temps collectifs ?

Oui, je peux animer des ateliers par exemple dans les écoles pour préparer le passage en 6<sup>ème</sup>, parfois anxiogène dans les familles ou encore pour favoriser le vivre ensemble et lutter contre les discriminations.

## Vous êtes aussi un appui pour les associations ?

En effet, j'accompagne toutes les associations financées par la communauté dans le cadre des compétences Politique de la Ville et Action Sociale : les acteurs jeunesse telle que la MDA13 Nord dans le champ de la prévention, celles du contrat de ville mais aussi dans l'aide aux victimes et la prévention des violences intrafamiliales, l'APERS et Résonances. Cette connaissance des acteurs me permet de faire le lien et d'orienter au mieux les jeunes.



Jocelyne Vallet, vice-présidente de Terre de Provence agglomération déléguée à l'Action Sociale et à la Politique de la Ville.

Les jeunes sont une richesse pour notre territoire et savoir qu'on peut sauver leur parcours et faciliter leur insertion est fondamental, en complémentarité bien sûr avec nos partenaires associatifs tels que les Missions Locales et la Maison des Adolescents 13 Nord.



## LE NUMÉRIQUE POUR TOUS Trois conseillères numériques à votre service

Gratuitement et sur rendez-vous, Terre de Provence agglomération met trois expertes du monde numérique à la disposition des particuliers et des professionnels dans votre commune. Idéal pour de l'apprentissage ou du perfectionnement ! L'accompagnement concerne l'ensemble des outils numériques : smartphones, tablettes, ordinateurs, etc.

- ➊ prendre en main un équipement informatique,
- ➋ connaître l'environnement et le vocabulaire numérique,
- ➌ envoyer, recevoir, gérer ses courriels,
- ➍ apprendre les bases du traitement de texte,

- ➊ installer et utiliser des applis sur un smartphone,
- ➋ devenir autonome dans les démarches en ligne,
- ➌ sécuriser un équipement et se prémunir contre les fraudes,
- ➍ professionnels : créer une stratégie numérique sur les réseaux sociaux.

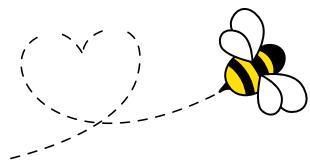
**Orianna Lardanchet - 07 77 84 92 33**  
Cabannes/Noves/Verquières

**Soukaïna Zaroh - 06 22 54 42 72**  
Barbentane/Graveson/Mollégès/Orgon/Plan d'Orgon

**Julie Surcin - 07 77 91 72 10**  
Châteaurenard/Eyragues/Maillane/Rognonas/Saint-Andiol



Consultez le planning actualisé des permanences sur notre site Internet ou contactez l'accueil de votre mairie pour plus de renseignements.



**Michel GAVANON**  
**Maire d'Eyragues**  
**Vice-Président délégué à**  
**l'Aménagement rural**

Terre de Provence est plus que jamais engagé dans le champ de l'agriculture, et plus largement de l'aménagement rural.

Pour exemple, l'adhésion au dispositif de protection contre la grêle porté par l'association Prévigrèle, ou notre partenariat avec la SAFER PACA pour préserver et valoriser le patrimoine agricole de notre territoire, et notamment la lutte contre les friches.

Je suis aussi particulièrement heureux, avec le soutien de mes collègues élus et l'appui du service agricole de Terre de Provence, d'avoir pu enclencher pour 2024 un plan de lutte contre les frelons asiatiques.

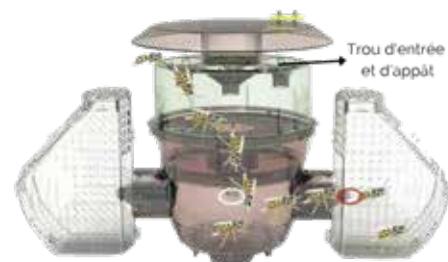
Cette nouvelle action est menée par l'agglomération, en partenariat avec le Groupement de défense sanitaire apicole (GDSA 13) et FREDON PACA.

## LUTTONS CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES SAUVONS NOS ABEILLES

蜜蜂 Originaire d'Asie, le frelon asiatique a été introduit en France au début des années 2000. L'espèce dotée d'une forte capacité d'expansion a colonisé la quasi-totalité du territoire métropolitain en 10 ans. Cette espèce invasive constitue une menace pour l'abeille domestique et pourrait causer d'importants dégâts si sa propagation n'est pas stoppée.

Pour stopper la propagation des frelons asiatiques, Terre de Provence a initié un travail de réflexion à travers la rencontre d'experts et d'apiculteurs. Ces différents échanges ont permis d'aboutir à un plan d'actions.

### Comment ça marche ?



### Une opération de piégeage de printemps

A cet effet, Terre de Provence a mis à disposition des apiculteurs et des 13 mairies du territoire, des pièges hautement sélectifs pour mener cette campagne de piégeage de printemps en vue de réduire la présence des frelons asiatiques, et limiter ainsi l'établissement de nids pour la capture des fondatrices (reines).

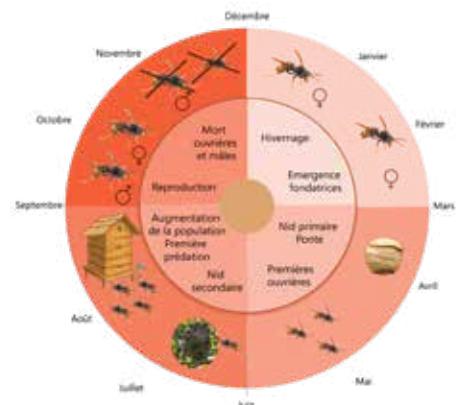
À terme une opération de destruction des nids sur les parcelles privées pourrait également être menée.

**90 pièges**  
financés et installés  
sur le territoire.

**Période :** février à mai

**Coût de l'opération :** 6 600 €

### Le cycle de vie annuel





# TOURISME, UN TERRITOIRE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF



Michel PECOUT,  
Président de  
l'Office de Tourisme  
intercommunal  
de Terre de Provence,  
Vice-Président délégué  
au Tourisme.



Certains pensent que notre territoire est moins charismatique que ses proches voisins. Pour ma part, je suis convaincu que nous avons une pépite entre les mains qui ne demande qu'à être façonnée pour s'adapter à l'évolution des attentes des touristes.

Depuis plusieurs années déjà, au travers de ma présidence à la délégation tourisme de Terre de Provence, j'ai à cœur de soutenir et déployer toutes les initiatives dynamisant l'attractivité touristique du territoire, et ça marche !

Vous le constaterez sur ces pages, les indicateurs économiques liés à la fréquentation touristique sont encourageants. Notre parc d'hébergement et de prestataires touristiques s'étoffe, la qualité de l'accueil est appréciée, les activités de loisirs sont toujours plus nombreuses et innovantes.

Nous devons poursuivre la diversification de notre offre touristique en préservant le juste équilibre entre tradition et modernité, et nous mettons tout en œuvre pour faire rayonner notre territoire.

Pour exemple, une promotion dans La Provence et le Guide de l'été du quotidien invitent les lecteurs des environs à séjourner sur le territoire pour des courts séjours.

Dans une perspective internationale, les éditions touristiques majeures ont été traduites en anglais et le seront toutes en 2024 enrichissant l'expérience pour nos hôtes étrangers.

La distribution au début de la saison estivale de ces documents auprès de nos hébergeurs a assuré une immersion complète.

Pour les amateurs de cyclotourisme, une carte virtuelle innovante a été développée, facilitant la découverte des circuits à travers le territoire. Ces actions, combinées à une présence active sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram @TerredeProvenceTourisme) et une infolettre hebdomadaire envoyée à plus de 1500 contacts, témoignent de l'engagement à faire de Terre de Provence une destination incontournable. Dans cette intention, Terre de Provence a signé en 2023 une convention d'objectif avec Provence Tourisme, pour la réalisation d'un schéma touristique global.

L'Office de Tourisme intercommunal vous invite à embarquer dans cette aventure.

## Le mot

## PROXIMITE



En 2023, la clientèle française originaire majoritairement de la Région Sud, de l'Occitanie, d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la région Ile-de-France représente 82,8 % des visites. La clientèle étrangère représente 15,2 % des visites (+ 4,5 % par rapport à 2022).

## Le chiffre

## 333 000 nuitées



Soit 532 200 € collectés au titre de la taxe de séjour 2023.

Cette recette est affectée intégralement au financement des actions de développement et de promotion touristique de Terre de Provence afin de favoriser la fréquentation touristique de ses communes.

## L'action

## SETS de TABLE



Une opération simple mais efficace : 55 000 sets de table dans nos restaurants, chambres d'hôtes et hôtels, offrant à nos visiteurs une expérience visuelle immersive. Les QR codes intégrés les connectent instantanément à notre carte touristique interactive et à des vidéos d'expériences uniques.

# Une année 2023 positive marquée par le retour de la clientèle internationale

En adéquation avec le bilan de la Région Sud, le département des Bouches-du-Rhône comme la plupart des départements de la clientèle étrangère en 2023. Terre de Provence a bénéficié de cette tendance.

Pendant la saison estivale, les Allemands et les Belges ont maintenu la tradition en visitant régulièrement notre région. En effet, 15,2 % de la clientèle internationale en provenance d'Europe. Environ 15,2 % de notre clientèle provenait de l'étranger, tandis que 82,8 % étaient des touristes français.



## A NOTER

La clientèle allemande reste très fidèle au territoire tout comme les Belges et les Anglais.

## Le top 3 des origines étrangères



Allemagne  
3.8 %



Belgique  
3.6 %



Royaume-Uni  
2.5 %

## Hébergements touristiques en Terre de Provence



5000 lits

561 hébergements

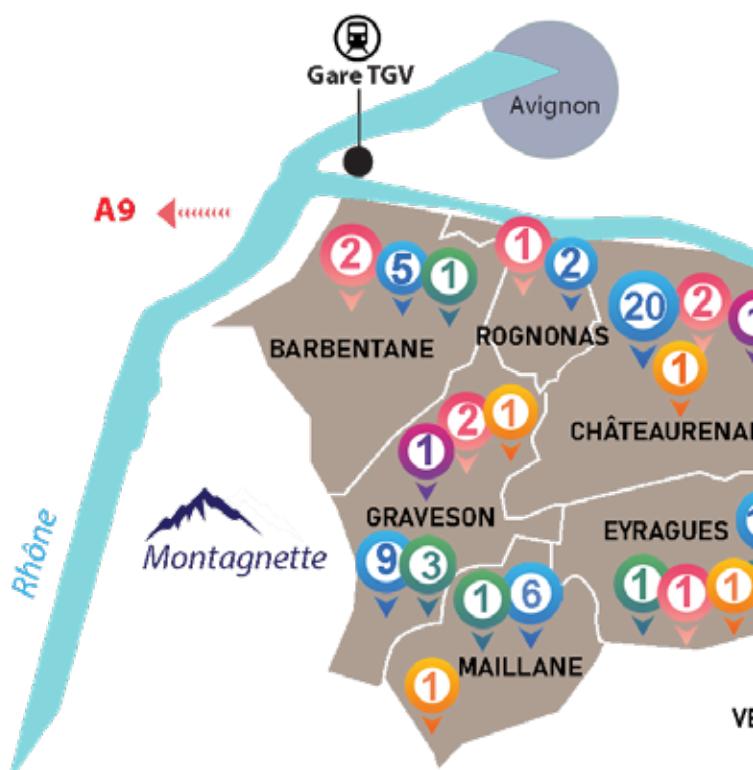
457 meublés de tourisme

74 chambres d'hôtes

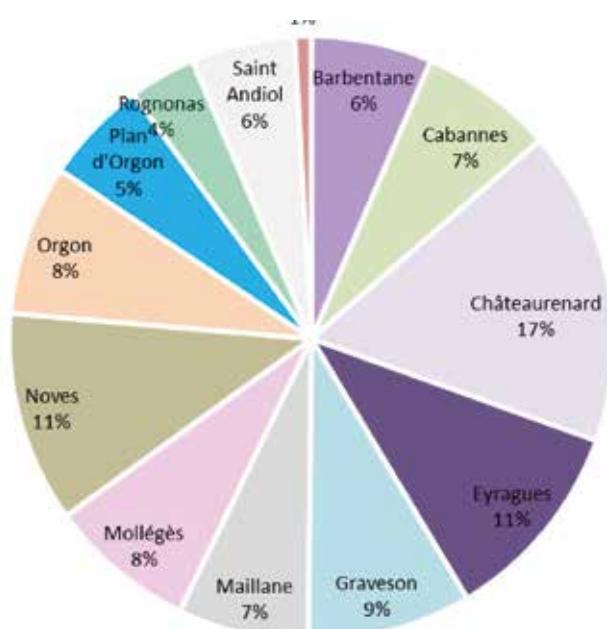
13 hébergements insolites

12 hôtels

5 campings



## Répartition par commune



## LEGENDE (en nombre) Répartition de l'offre touristique par type



Camping



Hôtel



Musée



Prest...

## Le tourisme au centre de l'économie de la Région

Les dépenses des touristes dans la région s'élèvent à 16,8 milliards d'euros par rapport aux 14 milliards enregistrés en 2010.



3.36

milliards d'euros

dépensés par les touristes dans les Bouches-du-Rhône

5 Jou...  
représente la c...  
de s...

## ationale

épartements français a enregistré une augmentation de la  
effet, les visiteurs étrangers étaient nombreux, principalement  
touristes français.



### on Sud PACA

ards d'euros, ce qui représente une augmentation significative



5  
urs  
durée moyenne  
éjour



71 €  
dépensés  
quotidiennement  
par un touriste



## FairGuest

E - RÉPUTATION

Terre de Provence mesure son  
e-reputation.

Cet outil permet à l'Office de tourisme intercommunal de suivre au quotidien de l'image de marque du territoire. Il permet également aux prestataires de suivre, d'analyser et de gérer les avis déposés par les clients après leur séjour ou passage dans leur établissement : hébergements, restaurants, prestataires d'activité, producteurs, musées...

460\*

prestataires

du territoire

notés et référencés

dans leur

espace de valorisation

sur le site

8,9

Très bon

[myterredeprovence.fr](http://myterredeprovence.fr)

Moyenne totale

des prestataires du territoire  
toutes catégories confondues

\* Une moyenne de 10 avis est nécessaire pour bénéficier d'une note sur plus de 20 plateformes

# ON A TESTÉ POUR VOUS :) activités insolites



## Quels sont les points forts de votre golf ?

Le parcours de 6 trous avec un rapport qualité-prix plus intéressant qu'un 18 trous. La possibilité de jouer sur le practice pour 3€ seulement avec le prêt du matériel. En plus, c'est un golf avec une ambiance très conviviale on se connaît tous ici.

## C'est un golf pour débutants ?

Oui mais pas seulement ! Nous formons les débutants qui veulent obtenir leur carte verte, après une formation de 10h. Ensuite, de nombreux membres se perfectionnent tout au long de l'année.

## Le Golf de Barbentane

Depuis 2016, Stéphanie BEAUTHEAC et Lionel SELLAM (diplômé d'état) sont propriétaires du golf de Barbentane qui compte 350 licenciés.

### Et pour progresser, y a-t-il des stages ?

Oui régulièrement. Lionel emmène chaque année des clients en stage en Espagne ou en Allemagne. De plus, notre école de golf permet aux jeunes de 6 à 17 ans de s'initier à ce sport moderne. Des compétitions sont organisées tous les 2 mois.

### Auriez-vous un petit mot pour les habitants de Terre de Provence ?

Venez frapper la balle ! Novice ou confirmé, vous passerez à coup sûr un bon moment.



Quartier Le Grand Roumette  
13570 Barbentane  
04 90 95 63 62  
[golfdebarbentane@gmail.com](mailto:golfdebarbentane@gmail.com)  
[www.golfdebarbentane.fr](http://www.golfdebarbentane.fr)

LE GOLF EST OUVERT  
Du lundi au dimanche  
Fermé le lundi après-midi.

### Des projets pour 2024 ?

Oui, bien sûr ! L'installation d'un four à pizza est en cours, la rénovation de la piscine et l'organisation de soirées estivales avec des food-trucks.



## Une pause à l'ombre des platanes

## Yes Provence

Yes Provence, une entreprise basée à Saint-Andiol, spécialisée dans la location de voitures vintage.

« Yes Provence, c'est la promesse d'un voyage hors du temps, une parenthèse enchantée qui restera gravée dans votre mémoire. Alors, en avant pour l'aventure ! »



Lors de notre escapade, les sensations étaient au rendez-vous. Il y a quelque chose de magique à naviguer sur les routes sinueuses de Provence dans un véhicule qui a traversé les époques.

Le vent dans les cheveux, les parfums de la nature environnante et les paysages à couper le souffle créent un cocktail d'émotions inoubliables. C'est une façon unique et authentique de se reconnecter avec l'âme de la Provence, loin des circuits touristiques traditionnels.

En choisissant Yes Provence, vous optez pour une aventure personnalisée, riche en découvertes et en sensations. Escape game, balade gourmande, mariage... ?

Yes Provence a ce qu'il vous faut selon tous types d'événements !



29 Route de Cavaillon 914 RD  
13670 Saint-Andiol  
06 60 93 69 11  
[contact@vintageroads.fr](mailto:contact@vintageroads.fr)  
[www.yesprovence.com](http://www.yesprovence.com)  
[vintageroads.fr](http://vintageroads.fr)



# LA MAISON DE L'ENTREPRENEUR FÊTE SES 10 ANS !

En 2023, la Maison de l'Entrepreneur a investi de nouveaux locaux toujours en centre ville de Châteaurenard. Retrouvez-nous, sur la place de la salle du Réal, avenue Roger Salengro.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 / de 13h30 à 17h30



• Une équipe de spécialistes à votre écoute !

accueil.mde@terredeprovence-agglo.com

**Albin NICOLAS - Directeur**  
economie.mde@terredeprovence-agglo.com

**Marine KUSNIEREK - Responsable développement économique et agricole**  
mkusnerek@terredprovence-agglo.com

04.90.20.59.01  
**Christiane ROUMANILLE - Accueil et relation**  
infoagri@terredeprovence-agglo.com

04.90.20.59.02  
**Céline ROCHE - Chargée des relations et de l'accompagnement des entreprises**  
croche@terredeprovence-agglo.com  
04 90 20 59 02

04.90.20.59.04  
**Muriel DESPERTS - Chargée de développement commercial et de l'emploi**  
mdesperts@terredepromence-agglo.com  
04.90.20.59.03



Pierre-Hubert MARTIN  
Adjoint au maire de Châteaurenard  
Vice-Président délégué au  
Développement économique

L'année 2023 a été marquée par des actions concrètes, de terrain, avec notamment l'organisation de plusieurs temps forts autour de l'emploi et de la création d'entreprises ou la démarche qualité Esprit Client réalisée auprès de 200 commerçants du territoire. Notre récent partenariat avec l'agence d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance nous a permis de finaliser notre inventaire des zones d'activités et de mesurer le dynamisme commercial de nos centres-villes.

En 2024, nous poursuivons nos actions en faveur du commerce, de l'emploi et de la création d'activité et notre programme de requalification des zones d'activités dont celles des Iscles à Châteaurenard et du Pont à Plan d'Orgon.



## RENCONTREZ NOS PARTENAIRES !

Une partie des associations soutenues par Terre de Provence y assure des permanences

IPA - Initiative Pays d'Arles

**Tous les mardis** > «Une mission et des valeurs fortes au service des entrepreneurs du territoire.»

Interlocuteur : Frédéric Robert  
Cette association propose un dispositif d'accompagnement et de financement destiné aux porteurs de projet souhaitant créer ou reprendre une entreprise en Pays d'Arles.

**ADIE** - L'Association pour le droit à l'initiative économique

## Un lundi sur deux «Entreprendre c'est possible»

Interlocutrice : Sylvie CAILTEUX  
Cette association solidaire a pour but de permettre à des personnes sans capital, sans diplôme, de devenir entrepreneur grâce au crédit et à l'accompagnement professionnel, personnalisé.

**SAFER** - Société d'aménagement  
foncier et d'établissement rural

## Un mercredi sur deux.

Interlocutrice : Amandine CHARLES. Si vous avez des besoins d'informations sur le foncier agricole, un projet de transmission/installation en agriculture ou le souhait d'acquérir du foncier,

## Un appel à projets pour soutenir les acteurs locaux

En 2023, suite au lancement de l'appel à projets « soutien aux actions de développement économique et agricole » Terre de Provence a alloué près de **175 000 € de subventions et cotisations aux associations** qui oeuvrent pour le développement économique et agricole.

En 2024, l'appel à projets a été reconduit et a permis d'obtenir les demandes de subventions de 17 associations, dont les actions s'inscrivent dans les 3 grands orientations de l'appel à projets :

- 1** Soutenir le développement économique et agricole local dans un contexte de transition
- 2** Renforcer l'offre de services aux entreprises sur les volets accompagnement, mise en réseau et animation
- 3** Faciliter et accompagner l'entrepreneuriat



Visite entreprise - LTB EVENTS - Cabannes

### Le Club des Entrepreneurs de Terre de Provence «100 entreprises membres»

Sa mission : mettre en relation les dirigeants d'entreprises locales, les soutenir au moyen d'action d'activités diverses (réunions thématiques, évènements, formations, salons...)

[communication@entrepreneurterredeprovence.fr](mailto:communication@entrepreneurterredeprovence.fr) - 06 62 81 45 54

## Un observatoire pour accompagner les commerçants

Terre de Provence s'est dotée d'un observatoire du commerce qui a pour vocation d'animer des échanges sur la thématique du commerce et d'accompagner au mieux les commerçants et artisans : nouvelles pratiques commerciales, outils digitaux, e-commerce, vente en ligne, maîtrise des coûts de production et enjeux du développement durable.

Cette instance est composée des Chambres consulaires, des services de l'Etat, des associations de commerçants, des élus et autres associations concernées.

L'observatoire se réunira cet été autour de la thématique « fidélisation client ».



- **97%** de la population de Terre de Provence Agglomération accède à une offre alimentaire à moins de 5 minutes en voiture !

## Salon DE L'EMPLOI : 20 ans ça se fête !



20ème Salon de l'emploi



Matinée de la création d'entreprise

Pour célébrer la 20<sup>ème</sup> édition, en novembre 2023, Terre de Provence a décliné le Salon de l'emploi non plus en une journée mais en une semaine. Du 13 au 17 novembre 2023 a eu lieu la semaine de l'emploi en Terre de Provence.

Deux salons, des rencontres, des ateliers, des job dating pour faciliter la mise en relation et les échanges entre entreprises, associations, demandeurs d'emploi, porteurs de projets et acteurs de l'emploi et de l'insertion de notre territoire.

Cette semaine a permis de rassembler plus de 450 demandeurs d'emploi et/ou porteurs de projets.

Une cinquantaine de recruteurs dans des secteurs d'activité variés et une vingtaine d'experts de l'accompagnement, financement et conseils en création, reprise et développement d'entreprise étaient réunies.

Cet évènement a été un succès grâce à la mobilisation de nos partenaires : la DEETS13, France Travail, le département des Bouches-du-Rhône, les Missions Locales du Delta et du Pays salonais, Initiatives Pays d'Arles, l'ACTIUM Grand Marché de Provence et la Maison de la Com'.

# LA ZONE D'ACTIVITÉS DES ISCLES FAIT PEAU NEUVE

Une première tranche de travaux est en voie d'achèvement avec la requalification (création et réhabilitation) de 13 325 m<sup>2</sup> de voiries dans cette zone située à Châteaurenard. Cela concerne le chemin des Iles et l'avenue des Confignes. L'avenue de la Digue sera, elle, aménagée durant le dernier trimestre de l'année 2024.

Suivra une seconde tranche de travaux permettant de requalifier l'intégralité de l'avenue de la Durance depuis le giratoire d'entrée (RD28).

Reprise des voiries existantes, réduction de la largeur des voies, création d'une voie partagée pour les cyclistes et les piétons, aménagement paysager, réfection

du pluvial et modernisation de l'éclairage public : axée sur le développement durable, cette restructuration complète s'inscrit dans le plan de requalification des zones d'activités du territoire dont la Zone des Iscles est l'une des plus anciennes et des plus grandes (plus de 60 hectares et près de 70 entreprises).

Ces travaux devenus une priorité, en raison du développement du Pôle logistique qui verra le passage quotidien de 300 véhicules poids lourds.

Ce projet d'envergure de près de trois millions d'euros est financé à plus de 50 % grâce au soutien de l'Etat, de la Région et du Département.



## PÔLE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

La première phase de la construction du Pôle Mobilité Décarbonée du MIN de Châteaurenard s'achèvera en juin. L'occasion pour Jérémie Becciu, directeur de la SPL Grand Marché de Provence et du MIN, de faire visiter ce site à haute qualité environnementale aux élus de Terre de Provence et à Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Un partenaire financier de poids au vu de l'investissement consenti depuis 2021 : 7 778 252 € ! Les premières entreprises ont déjà investi les lieux avec 14 690 m<sup>2</sup> de bâtiments accueillant des transporteurs capables de réaliser des livraisons de marchandises du local à l'international.

La seconde phase, qui débutera

cette année, consistera à l'implantation d'une centrale photovoltaïque de 4,5 GWh afin de produire de l'électricité verte utilisée en autoconsommation.

Conformément aux conditions imposées par l'Etat, Terre de Provence Agglomération a construit une station d'épuration exclusivement dédiée à l'activité du Pôle logistique à Châteaurenard. Dimensionnée selon ses besoins, elle s'appuie sur un système de filtration tourné vers le développement durable, avec notamment la fixation de bactéries par des coquilles de noisettes. Une fois le raccordement à l'électricité effectué, la collectivité procédera aux derniers essais avant sa mise en service officielle.



Visite officielle de Martine Vassal, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône



Jean-Christophe DAUDET,  
Vice-Président  
de Terre de Provence agglomération  
délégué à l'Environnement

La notion de développement durable est au cœur de chacune des compétences de Terre de Provence avec notamment le schéma directeur cyclable, le plan de prévention pour la compétence déchets.

Depuis 2020, des actions spécifiques sont menées en matière de préservation des ressources, de rénovation énergétique, de préservation de la qualité de l'air des bâtiments et d'alimentation durable.

2024 sera l'année d'un focus sur l'accompagnement à la transition énergétique et écologique :

- en instaurant un partenariat avec Voltalis,
- en promouvant les opportunités de financements nationaux aux entreprises du secteur tertiaire dans le cadre de l'application du décret BACS,
- en finançant l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

**Préservons notre planète dès maintenant !**



## UNE AIDE POUR L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU

Engagée dans la transition écologique et notamment dans la préservation des ressources en eau, Terre de Provence propose aux habitants du territoire une aide financière pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie

### Pourquoi récupérer l'eau de pluie ?

Le changement climatique se manifeste par des sécheresses de plus en plus fréquentes et des canicules plus longues renforçant la nécessité d'une gestion durable de la ressource en eau.

Certains usages ne nécessitent pas d'eau potable (arroser son jardin, laver sa voiture, petits travaux...) et les eaux de toiture constituent une source de récupération d'eau.

Pour contribuer à la sobriété éco-

logique tout en faisant des économies sur la facture d'eau, Terre de Provence souhaite accompagner ses habitants à se doter de récupérateurs d'eau de pluie.

### Les équipements concernés

Le récupérateur peut être installé sur terre ou dans le sol. Il doit être raccordé aux gouttières et équipé d'un système anti-débris ou filtre. Plusieurs centaines de litres pourront être économisées par an.

>>> Plus d'informations sur notre site et nos réseaux sociaux.



### Notre dispositif d'aide pour les particuliers

Une aide financière pour l'achat par les particuliers de récupérateurs d'eau de pluie d'une capacité minimale de 300 litres hors-sol ou 2 000 litres enterrés, à hauteur de 50 % du montant de l'achat plafonné à 100 euros pour les récupérateurs enterrés et à 80 euros pour les récupérateurs hors-sol dans la limite d'une aide par foyer.

### Et si nous utilisions l'eau de pluie ?

Pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

obtenez jusqu'à  
**100 €\*** d'aide  
de votre Agglo



\*100 € pour les conteneurs enterrés et 80 € pour les récupérateurs hors-sol

# TERRE DE PROVENCE VOUS ACCOMPAGNE À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

## Un partenariat pour des économies d'énergie durable

Notre ambition formalisée dans le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays d'Arles est de réduire de 27% les consommations énergétiques de notre territoire à horizon 2030. Pour atteindre cet objectif, nous accompagnons les collectivités, les entreprises et les habitants du territoire dans cette transition énergétique. Un partenariat avec VOLTALIS s'inscrit dans cette dynamique.



### Chauffé à l'électricité ?

Adoptez ce thermostat connecté : un dispositif innovant 100% gratuit pour réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie !



Des conseillers Voltalis, reconnaissables par leur badge et leur tenue, vont venir à votre rencontre pour vous présenter la solution et vous proposer son installation.

Contactez Voltalis pour en bénéficier, c'est gratuit et sans abonnement !

04 56 60 87 47



 Voltalis

 Terre de Provence

### Pourquoi un partenariat avec VOLTALIS ?

VOLTALIS propose l'installation d'un dispositif de pilotage de chauffage gratuitement pour un déploiement à l'échelle d'un territoire. Déjà présent dans 200 000 foyers en France, ce dispositif permet de réduire les consommations des utilisateurs de 15% en moyenne tout en contribuant à la modulation des pics de consommation à l'échelle nationale.

### Qu'est-ce que la solution VOLTALIS ?

Il s'agit d'un module de commande placés derrière chacun des radiateurs. Ces modules communiquent avec une application pour le pilotage et le suivi de vos consommations.

Tous les locaux équipés de 2 chauffages électriques sont éligibles. Le déploiement débute en avril jusqu'à fin août.

## BÂTIMENTS TERTIAIRES

### Décret bacs et opportunité de financement

Le décret BACS (Gestion Technique du Bâtiment - GTB) impose l'installation d'un système de pilotage énergétique dans tous les bâtiments tertiaires dont vous êtes propriétaire, public ou privé, quel que soit leur surface, équipés d'un système de chauffage ou de climatisation, combiné ou non avec un système de ventilation:

Avant 2025 pour les bâtiments existants dont la puissance nominale utile est supérieure à 290 kW

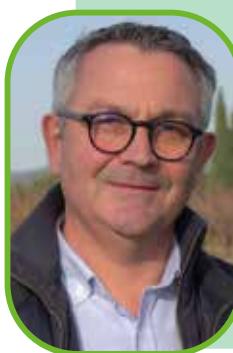
Avant 2027 pour les bâtiments existants dont la puissance nominale utile est entre 70 kW et 290 W

### Des primes pour financer l'installation d'une Gestion Technique du Bâtiment

Jusqu'au 30 juin 2024, il y a une bonification de ces certificats d'économies d'Energie (CEE) pour l'opération standardisée Système de Gestion Technique du Bâtiment. Les primes peuvent être doublées.



## TOUS ENGAGÉS POUR MIEUX TRIER



D'un bout à l'autre de la chaîne de traitement des déchets, Terre de Provence propose des solutions pour que chacun puisse contribuer à la préservation de l'environnement.

Trier est un geste simple qui compte.

Précursor de la mise à disposition de composteur individuel de jardin, l'agglomération poursuit son engagement en fournissant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 des poubelles de tri des biodéchets et des lombricomposteurs.

Par ailleurs, nous accentuons le déploiement des points d'apports volontaires dans les 13 Communes du territoire, et nous avons renforcer la sécurité des déchetteries pour favoriser la séparation des flux et augmenter ainsi la qualité du tri.

**Eric LECOFFRE, Vice-Président de Terre de Provence agglomération délégué aux déchets**

### Mise en place du tri des biodéchets à la source

Déchets alimentaires, loi AGEC, compostage... Vous avez entendu parler d'une obligation de trier et d'une échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2024, mais vous avez des difficultés à démêler le faux du vrai ? **EXPLICATIONS**

Les biodéchets sont des déchets biodégradables, constitués de matières organiques naturelles pouvant être décomposées par des micro-organismes vivants tels que les bactéries ou les champignons.

#### Concrètement

**Les déchets alimentaires** comme les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les filtres et les capsules biodégradables, les coquilles d'œufs, les restes de repas, les produits périmés mais aussi...

**Les déchets verts** comme les tontes de pelouses, les feuilles mortes, les tailles d'arbustes, de haies et d'arbres, la sciure de bois, la terre... Bref, tout ce qui se décompose sans l'intervention humaine.

#### Les solutions proposées par l'Agglo

Des solutions vous permettent déjà de trier vos déchets alimentaires, quel que soit le type d'habitat, individuel ou collectif.

Terre de Provence met à disposition des foyers des composteurs individuels et des lombricomposteurs à prix aidés :



##### Composteur individuel de jardin en bois :

- ↳ de 300 litres à 25 €
- ↳ de 570 litres à 35 €



##### Lombricomposteur 3 plateaux : 30€



##### Bio seau de 10L : 2€

#### Les ambassadeurs de tri de Terre de Provence à votre rencontre.

Depuis le début de l'année, les ambassadeurs du tri parcourent les différentes communes de Terre de Provence pour sensibiliser, conseiller sur les meilleures pratiques pour obtenir un compost de qualité, et distribuer des composteurs ainsi que des lombricomposteurs.



 Consultez les permanences sur le site de Terre de Provence.

### Sécurisation des déchetteries

Afin de répondre aux obligations réglementaires et de s'inscrire dans une démarche globale de prévention des risques, les cinq déchetteries intercommunales de Terre de Provence ont été équipées de bancs anti-chutes.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les planches qui composent les bancs anti-chutes sont constituées d'un mélange de 10 conteneurs usagés, ainsi que de différents types de plastiques tels que des bouchons de bouteilles plastiques et des couvertures de serres.



## Sécurisation de la desserte en eau potable

**Du point de vue géographique, la création de la Régie des eaux de Terre de Provence en 2020 en application de la loi NOTRe, a déclenché l'agglomération progressive des différents services historiques gestionnaires de l'alimentation en eau et de l'assainissement (communes, syndicats, etc.).**

Sur le plan technique, on compte parmi les principaux objectifs recherchés, celui de sécuriser durablement la desserte en eau pour l'ensemble des usagers du territoire, dans les meilleures conditions possibles de qualité sanitaire et de fiabilité quantitative.

De nombreux territoires historiquement alimentés par une unique ressource, parfois vulnérable aux pollutions accidentelles, et sans solutions de secours, bénéficient depuis d'une stratégie progressive de sécurisation. Les travaux d'interconnexions entre communes, de même que la création de nouveaux sites de production d'eau potable mieux protégés, font ainsi partie des actions menées par la Régie.

### Les faits marquants déjà réalisés...

En début d'été 2023, la mise en service d'une interconnexion de secours entre

Noves et Eyragues marque une première étape de la stratégie générale de sécurisation de la desserte en eau de la Régie.

### Les prochaines étapes majeures de sécurisation...

Les années 2024 et 2025 doivent quant à elles permettre d'interconnecter d'autres secteurs du territoire, parmi lesquels peuvent être cités le secours de Barbentane depuis Rognonas et son futur champ captant, ou encore le secours d'Orgon depuis les réseaux de Plan d'Orgon.

### D'autres orientations de long terme pour les années qui suivront...

Secours de Graveson et Maillane depuis la nouvelle ressource de Rognonas

Création d'un nouveau champ captant mieux protégé pour la ville de Châteaurenard, et le secours de ses communes limitrophes



### SERVICE

## La mensualisation poursuit son développement sur le territoire

3 300 usagers bénéficient déjà de ce service.

Après les abonnés résidant à CHATEAURENARD, EYRAGUES, GRAVESON, MAILLANE et ROGNONAS, ce sont les abonnés résidant à ORGON et MOLLEGES qui, dès le mois de novembre 2023, ont pu être mensualisés.

Et au printemps 2024, ce seront les usagers de CABANNES et SAINT ANDIOL.

Au final, la mensualisation sera proposée d'ici la fin de l'année 2024 à l'ensemble des usagers de la REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE.

Ce service, véritable outil de gestion et de maîtrise des budgets, permet de répartir vos dépenses sur l'année, avec un paiement automatique, chaque mois.

En fin d'année une facture solde détermine le montant à verser à la REGIE ou à vous faire rembourser.



# JO 2024, IL VA Y AVOIR DU SPORT EN TERRE DE PROVENCE



Placée sous le signe du sport olympique et paralympique, l'année 2024 sera également riche en émotions en Terre de Provence. Petit tour d'horizon des talents sportifs, toutes disciplines confondues, qui s'expriment sur le territoire, et font la fierté de ses habitants. A découvrir lors de chaque numéro !



## La valeur n'attend pas le nombre des années

Après 4 jours de compétition à Cancún (Mexique), Giulianna Leaune et le Rock des Alpilles sont sur le toit du monde avec une première place à l'Euroson Latino World Salsa Championship dans la catégo

égorie Solista Bachata Femenino Baby 4-8 ans !

Une récompense à la hauteur de son grand investissement et des coachs très fiers !

## La performance hors des sentiers battus

Anaïs & Jessica sont parties de Cabannes pour rejoindre l'Inde du Nord à vélo.

13 000 km, 15 pays traversés, 108 drapeaux de prières hissés, puis la rencontre avec le Dalaï Lama à leur arrivée à Dharamshala, terre d'accueil des Tibétains en exil.

Une année de voyage qu'elles nous ont fait vivre à travers des articles et des dessins sur leur blog et les réseaux sociaux.

A l'issue de ce périple, pas de coupe ni médaille, mais l'accueil chaleureux et admiratif des cabannais.



Et un magnifique reportage « Parfum d'Essence », qui sera projeté dans plusieurs festivals cette année !



## Tradition et performance

Valentin VALLET jeune **Mollégeois**, membre de la section sportive pétanque du collège Françoise Dolto à Saint-Andiol, a terminé 3<sup>e</sup> des championnats de France à Châteauroux, dans la catégorie « excellence ».

## Pas de vainqueurs sans entraîneurs de haut niveau

Deux éducateurs sportifs du territoire participeront aux Jeux Olympiques 2024 !



**Elric Edelin, professeur de danse du club « le Rock des Alpilles »** vient d'intégrer le comité directeur national de la Fédération Française de Danse. Cette nomination représente un honneur et une reconnaissance exceptionnelle, l'année où la danse entre enfin dans les épreuves des Jeux Olympiques. Son engagement : promouvoir et faire grandir toutes les danses dans le paysage sportif.



**Vivien Fournier, entraîneur de Goalball** habite Maillane. Fonctionnaire territorial il est responsable des activités physiques et sportives à Saint-Martin-de-Crau.

Il est entraîneur personnel de Guilhem LAGET actuellement classé 3<sup>ème</sup> français et 24<sup>ème</sup> mondial, et membre de l'équipe de France de tennis fauteuil. Il participera aux JO paralympiques en tant que sélectionneur et entraîneur de l'équipe de France masculine de goalball.

Vous êtes sportif de haut niveau vous résidez sur une des 13 communes de Terre de Provence Agglomération.

MANIFESTEZ-VOUS ! [communication@terredprovence-agglo.com](mailto:communication@terredprovence-agglo.com)





POMPIERS  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE 13

21<sup>EME</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL DE  
**RUGBY SAPEURS-POMPIERS**  
DU 6 AU 8 JUIN 2024 CHÂTEAURENARD

**Complexe sportif Pierre de Coubertin**  
Avenue Pierre de Coubertin 13160 Châteaurenard

**INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS**  
[rugby2024@sdis13.fr](mailto:rugby2024@sdis13.fr)





Fêtes de Mistral 2024  
Pièce de théâtre

# Mirèio

un rêve de Mistral

Samedi 7 septembre 2024  
À 21h - Espace Frédéric Mistral à Maillane

Auteur et metteur en scène : Gérard Gélas

Comédiens : Nicolas Dromard, Juliette Gharbi, François Santucci,  
Guillaume Lanson, Léa Coulanges, Jacques Vassy, Nathalie Vassy



DÉPARTEMENT  
BOUCHES  
DU RHÔNE



Département  
VAUCLUSE

Arsud  
Présence  
Com' à l'heure

